



Nous refusons de nous soumettre au 49.3 ! Par le « tous ensemble », bloquons le pays !

Partout, dans les écoles, collèges, lycées, c'est la colère et l'indignation qui s'expriment massivement contre le passage en force de la réforme des retraites par le 49.3 et la répression qui s'en est suivie dans les manifestations spontanées rassemblant des milliers de jeunes et de salariés qui ont eu lieu, jeudi 16 mars, partout en France.

Alors que, depuis des semaines, les grèves et manifestations pour le retrait du projet de loi, qui n'est ni amendable, ni négociable, ont été d'une puissance inégalée depuis des décennies, ce 49.3 est un aveu : celui d'un gouvernement aux abois, isolé. Le rejet de la réforme s'approfondit de jour en jour dans la population.

Le 23 mars, l'intersyndicale appelle à nouveau à une journée de grève et de manifestations.

Aujourd'hui, face au 49-3 et au passage en force de Macron, il nous faut franchir un cap.

Les organisations syndicales du Val-de-Marne SNUDI-FO, FSU-SNUipp, SNES-FSU, SNFOLC, SUD-Education et CGT Educ'action estiment que la réponse au coup de force antidémocratique du gouvernement doit être nationale et interprofessionnelle.

Le président et son gouvernement sont extrêmement minoritaires dans le pays pour faire passer leur réforme. Manifestement, Macron n'a pas non plus de majorité à l'Assemblée pour cela ! Le gouvernement est plus affaibli que jamais ; la victoire est à portée de main !

En réaction au 49-3, dans plusieurs secteurs professionnels, la grève a été reconduite, dans d'autres, elle vient d'être décidée. Partout la colère est immense.

Disons-le clairement : l'enjeu est d'y aller tous ensemble dans l'unité des organisations syndicales, maintenant, pour gagner le retrait !

Tous et toutes ensemble, c'est le moment, bloquons le pays !

Les organisations syndicales du Val-de-Marne SNUDI-FO, FSU-SNUipp, SNES-FSU, SNFOLC, SUD-Education et CGT Educ'action appellent les collègues du département à se réunir en Assemblées Générales dès ce lundi 20 mars, pour discuter et organiser la grève pour gagner le retrait du projet de loi.

Créteil le 17 mars 2023

Une liste des AG locales sera envoyée dans le week-end.

Rappel intentions de grève pour le 1^{er} degré :

Pour le jeudi 23 mars, déclaration d'intention de grève à envoyer à l'IEN **avant le lundi 20 mars, 23h59.**

Une intention de grève intersyndicale sur plusieurs jours est disponible en PJ.